



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras

RAPPORT ANNUEL 2019

Impressum

Éditeur

Association des Communes Suisses, Laupenstrasse 35,
Case postale, 3001 Berne, Tél. 031 380 70 00,
verband@chgemeinden.ch, www.chcommunes.ch

Photo de couverture

Fête du 1er août au Grütli 2019, qui était consacré au thème du «système de milice».
Photo: Martina Rieben

Table des matières

Editorial	5
Succès	6
Travail médiatique	9
Affaires courantes	13
Procédures de consultation	19
Organes de l'association	23
Nouveaux membres et membres	26
Fondation ACS	27
Comptes annuels	29
Bilan	32



Un effort particulier qui s'est avéré plus que payant

Dans l'ensemble, l'Association des Communes Suisses (ACS) jette un regard sur une année intense et riche en événements. A côté des affaires courantes – le travail politique au niveau fédéral avec plus de 30 prises de position et auditions en 2019 – elle a fourni avec l'«Année du travail de milice» un effort particulier. Celui-ci s'est avéré plus que payant: des mesures concrètes indiquant de quelle manière le système de milice peut être renforcé et développé ont été présentées (Promo 35, concours d'idées, séminaire d'été). Grâce au petit livre pour enfants, les écoliers de toute la Suisse apprennent à mieux connaître la commune et le système de milice. La science a fourni de nouvelles informations sur le travail de milice. La compréhension entre économie et politique a été encouragée lors de diverses manifestations. Et – fait quasi le plus important – les miliciens ont obtenu une marque d'estime, surtout lors de la fête nationale au Grütli. Je remercie tous ceux qui ont participé à l'«Année du travail de milice» de l'ACS et l'ont soutenue. En 2020, l'ACS poursuivra son engagement pour renforcer le système de milice par ses propres mesures dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté, la formation professionnelle et la formation continue et la reconnaissance.

Outre la campagne pour promouvoir le travail du milice, l'ACS a remporté d'autres succès (politiques) l'année dernière. Durant l'été 2019 – en partie grâce à l'engagement constant de l'ACS – le changement de direction décisif sur les moyens et appareils de soins (LiMA) a eu lieu: à l'avenir, le financement du matériel de soins sera à nouveau effectué uniquement par les assureurs-maladie et non plus par le financement des soins. Cela permettra d'alléger la charge financière qui pèse sur les communes. Les intérêts des communes pourraient également être défendus dans le cadre de l'aménagement du territoire. Le 10 février 2019, les citoyens suisses ont rejeté l'initiative populaire «Stop Mitage» par 63,7 pour cent. L'ACS s'était elle aussi prononcée clairement contre cette initiative et engagée en faveur d'un Non avant la votation. Elle a attiré l'attention sur le fait que les cantons et communes travaillent d'arrache-pied pour mettre en œuvre les directives plus sévères de la loi sur l'aménagement du territoire révisée. Si l'initiative avait été acceptée, les communes se seraient vu retirer toute la marge de manœuvre et de conception. Pour en savoir plus sur les succès de l'ACS en 2019, reportez-vous à la page 6.

Depuis 67 ans, l'ACS représente inlassablement les intérêts du niveau communal dans le centre de la politique suisse. Cela n'est possible que grâce à la solidarité et au précieux soutien de ses membres. Nous tenons à remercier tous les membres pour leur confiance et nous nous réjouissons de convaincre davantage de communes de la nécessité de notre engagement.

Hannes Germann, conseiller aux États
Président ACS

Numérisation: possibilité de participer aux séminaires à des conditions avantageuses



La numérisation va modifier de manière fondamentale le travail dans les administrations communales. Par conséquent, elle représente un point fort stratégique de l'ACS. Les nouvelles technologies contribuent à augmenter la qualité, l'efficacité et la transparence des prestations de service communales et à simplifier les processus de travail. Cela profite d'une part aux citoyennes et aux citoyens, d'autre part aux collaborateurs dans les administrations communales. En 2019, l'ACS s'est engagée en tant que partenaire de patronage dans différentes manifestations en Suisse ayant pour thème l'évolution numérique. De ce fait, elle a d'une part fait valoir le point de vue des communes et permis d'autre part à ses membres d'y participer à des conditions préférentielles. L'ACS a été notamment partenaire de patronage du Swiss eGovernment Forum à Berne, lors duquel Christoph Niederberger, directeur de l'ACS, a tenu le discours d'ouverture, du Davos Digital Forum à l'occasion duquel un atelier a spécialement été organisé pour les communes, au séminaire Smart Government à Saint-Gall et au SmartSuisse à Bâle.

Infrastructure ferroviaire: Thoune Nord ajouté dans l'étape d'aménagement 2035

L'ACS a fait valoir ses souhaits concernant l'étape d'aménagement 2035 du programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire lors d'une audition auprès de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats. L'ACS a soutenu le projet du Conseil fédéral, attirant toutefois l'attention – à l'exemple de l'arrêt RER Thoune Nord – sur l'importance des corres-

pondances directes et des arrêts RER. Jürg Marti, membre du Comité de l'ACS et président de la commune de Steffisburg, a souligné dans le cadre de l'audition que, lors du développement de l'infrastructure ferroviaire, il n'était pas seulement question de correspondances directes supplémentaires, mais qu'on avait besoin d'arrêts aménagés là où cela est nécessaire pour une desserte fine, le développement des agglomérations et les impulsions économiques. Au cours de la session d'été, le Conseil national et le Conseil des Etats ont ajouté l'arrêt RER Thoune Nord dans l'étape d'aménagement 2035.

Guide «Modèles de soins intégrés» publié

La population vit plus longtemps. Les demandes de prise en charge en cas d'urgence et de soins vont augmenter de manière significative au cours des 20 prochaines années. Cette évolution place le secteur de la santé des villes et des communes face à d'importants défis. Il s'agit de savoir comment réussir, à l'avenir également, à garantir un accès aux soins conforme aux besoins et durable, mais également avantageux et de haute qualité. Compte tenu de cet état de fait, l'ACS a publié en collaboration avec des partenaires la brochure «Facteurs de succès pour la mise sur pied de modèles de soins intégrés». Le guide indique pour quelle raison un accès aux soins local et régional coordonné est important et procure des ébauches de solution pour la pratique.

E-Paper:
www.tinyurl.com/soins-integres

Savoir ce qui se passe grâce au POLITmonitor

Le POLITmonitor a été lancé il y a un an et demi. Depuis lors, le nombre des utilisatrices et utilisateurs n'a cessé d'augmenter. Ils ont fait part de nombreuses réactions, apporté des suggestions utiles et de bonnes idées. Celles-ci ont été reprises et intégrées de sorte qu'il a été possible d'éditer en 2019 une nouvelle version de la base de données avec de nombreuses améliorations, p. ex. fonctions de recherche développées, utilisation dans quatre langues et dashboard optimisé. Le POLITmonitor est un instrument de contrôle basé sur le Web qui illustre régulièrement les objets politiques au niveau fédéral et dans les 26 cantons, et génère des comptes rendus. POLITmonitor a été lancé par trois partenaires: l'agence d'analyse et de conseil politique polsan AG et l'ACS apportent leur expertise politique, tandis que basis06 est responsable de la mise en œuvre technique.

Informations:
www.politmonitor.ch

Utilisation accrue du numéro AVS pour rationaliser les procédures administratives

Le Conseil fédéral entend répondre aux souhaits de la Confédération, des cantons et des communes d'utiliser davantage le numéro AVS dans l'accomplissement de leurs tâches administratives. A cette fin, il a adopté en octobre 2019 une modification de la LAVS qu'il a soumise au Parlement. Celle-ci prévoit que les autorités pourront utiliser systématiquement le numéro AVS pour leurs tâches légales. Par contre, les institutions qui, sans avoir le caractère d'une autorité, sont chargées d'un mandat public ne pourront l'utiliser que si une loi les y autorise. L'utilisation plus large et contrôlée du numéro AVS rendra les procédures administratives plus efficaces. Cela va dans le sens de l'intérêt de l'ACS. Dans sa prise de position, elle a fortement salué l'utilisation du numéro AVS comme identification personnelle par les autorités.

commandés par des communes et des écoles dans toute la Suisse. Dans ce petit livre de 28 pages au format 10x10, la chouette Comunix familiarise les écolières et les écoliers avec les tâches communales et le système de milice. L'ouvrage est toutefois aussi intéressant pour des lectrices et lecteurs plus âgés. De nombreux adultes ne savent en effet pas que les villes et les communes sont responsables de presque tous les domaines importants de la vie. La brochure renforce ainsi l'identification avec la commune en tant que lieu de vie ou lieu de formation et de travail.

Informations:
www.systemedemilice.ch

Un nouvel élan pour le système de milice

L'ACS a déclaré l'année 2019 «Année du travail de milice» et a collaboré pour son organisation avec des partenaires de la politique, de la société civile, de l'économie et de la science. Le programme a été chargé – études, débats, échanges d'idées, publications pour petits et grands, manifestations, participation de conseillers fédéraux, large couverture médiatique, fête du 1^{er} août sur le Grütli – et a suscité de nombreuses réactions positives dans les communes. Le petit livre pour enfants «Ma commune, mon chez-moi» publié par l'ACS a notamment remporté un grand succès: la première édition était déjà épuisée après à peine un mois. Au total, plus de 100 000 exemplaires ont été

Conférence «Engagement bénévole dans les villes et communes» coorganisée

Dans le travail quotidien des administrations municipales et communales, il existe de nombreux points de recoupement avec l'engagement des bénévoles. De nombreuses villes et communes font donc également la promotion active du bénévolat par des conseils, des soutiens financiers ou des infrastructures. Dans le même temps, la politique et l'administration reçoivent des idées et suggestions précieuses de la société civile. La conférence annuelle du 18 novembre 2019 à Bienne – coorganisée et son contenu conçu par l'ACS – a repris ces divers contacts entre la société civile, les volontaires et les villes et communes. Il a été discuté comment les villes et les municipalités peuvent soutenir les structures de volontariat, les miliciens et la société civile, et comment elles peuvent rendre leur municipalité ou ville «plus forte» et plus polyvalente. La conférence a également fourni des conseils pratiques et des idées conceptuelles pour les organisations.

Engagement réussi en faveur d'un Non à l'initiative «Stop Mitage»

Le 10 février 2019, les citoyens suisses ont rejeté l'initiative populaire «Stop Mitage» par 63,7 pour cent. L'ACS s'était elle aussi prononcée clairement contre cette initiative et engagée en faveur d'un Non avant la votation. En effet, grâce à la loi sur l'aménagement du territoire révisée, les électorales et électeurs ont déjà adhéré à la mise en place de mesures sévères contre le mitage. L'ACS a attiré l'attention sur le fait que les cantons et communes travaillent d'arrache-pied pour mettre en œuvre les directives existantes et strictes. Si l'initiative avait été acceptée, les communes se seraient vu retirer toute la marge de manœuvre et de conception, leur causant ainsi préjudice.



Publication de la Chronique de l'Association

L'ACS a publié une chronique en 2019. Elle fait défiler année après année l'évolution de l'ACS et établit la liste des assemblées générales, des principaux travaux et événements, des membres du Comité, du nombre de communes membres ainsi que le nom des collaboratrices et collaborateurs du secrétariat. La chronique de 160 pages est disponible en ligne en version électronique (en allemand). Quelque 200 personnes, presque exclusivement des présidentes et présidents de communes, ont œuvré au cours des 67 dernières années au sein du Comité de l'ACS et pour l'ACS. Dans cette longue liste figurent d'innombrables conseillères et conseillers nationaux. Le plus illustre membre du Comité de l'ACS fut Madame Elisabeth Kopp, nommée conseillère fédérale en 1984. La chronique illustrée est un ouvrage de référence amusant; il consigne en cette époque où tout va vite des noms et des événements et étale ainsi l'histoire de l'ACS au grand jour.

E-Paper (en allemand):
www.tinyurl.com/chronik-sgv

Droit d'auteur: solution de compromis pour les bibliothèques

Au cours de la révision du droit d'auteur qui a été mis sous toit lors de la session d'automne, l'ACS a finalement pu obtenir un succès partiel s'agissant du thème des bibliothèques, important pour les communes. Le but de la révision était d'adapter le droit d'auteur à l'ère de l'Internet et de le moderniser. L'ACS s'était opposée à l'introduction d'un tantième des bibliothèques et, de ce fait, à une charge financière supplémentaire pour les bibliothèques publiques. Finalement, c'est la solution prônée par le Conseil des États, un compromis, qui s'est imposée: à l'avenir, les bibliothèques publiques doivent s'acquitter de redevances supplémentaires, mais continuent néanmoins à profiter de tarifs préférentiels comme les écoles.





TRAVAIL MÉDIATIQUE

En 2019, les activités médiatiques ont été fortement influencées par l'«Année du travail de milice». Le large débat voulu par l'ACS a été lancé dès le début dans les médias, lorsque la campagne a été évoquée dans l'émission «Schweiz aktuell» et le Téléjournal de la TV alémanique. La «NZZ» a consacré tout au long de l'année plusieurs articles au système de milice. Le thème a aussi été en vogue en Suisse romande et en Suisse italienne. La radio RTS a mis

sur pied un débat sur la manière d'encourager les jeunes à assumer un mandat de milice au niveau communal et la télévision RSI a diffusé une émission de plus d'heure sur le système de milice à l'échelle des communes. Dans l'ensemble de la Suisse, plus de 400 articles, comptes rendus et contributions sur l'ACS ont été publiés ou diffusés dans des journaux, des magazines, à la radio et à la télévision. Plus de la moitié concernaient l'«Année du travail de milice».



Schweiz aktuell, SRF, 28.8.2019



Schweiz aktuell, 28.1.2019

SRF

BlickPunkt über das Milizsystem

Mitmachen!

2019 begehen wir das «Jahr der Milizarbeit». Aber auch sonst gilt: Unser Land funktioniert nur mit Hilfe Tausender von Freiwilligen. Hier darf, hier kann, hier sollte jeder seinen Beitrag leisten: Männer und Frauen, Schweizer wie Ausländer.

Blick.ch, 9.2.2019



Le système de milice a besoin d'un large débat sur ses réformes

Le Temps, 30.1.2019

RSI



Il Quotidiano, RSI, 23.5.2019

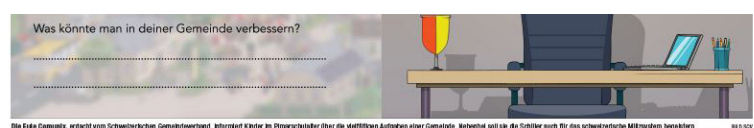
Eine Eule erklärt den Schweizer Kindern das Milizsystem – und wird zum Hit

Das Schweizer Milizsystem steht unter Druck, weil immer weniger Menschen bereit sind, sich zu engagieren. Der Gemeindeverband setzt nun bei den Kindern an und will sie mit einem Comic für die Gemeindearbeit sensibilisieren. Das Büchlein ist so begehrt, dass nun bereits eine zweite Auflage gedruckt wird.

Watson, 24.7.2019



La Matinale, Radio RTS, 23.8.2019



«Kannst du dir vorstellen, Gemeindepräsidentin zu sein?»

Frutigländer, 2.7.2019

A photograph of a person's hands in a professional setting. One hand holds a blue and silver pen over an open spiral-bound notebook. The other hand holds a smartphone. In the background, a silver laptop is open on a wooden desk. The scene is brightly lit, suggesting an office or workspace.

AFFAIRES COURANTES

Politique d'asile

La nouvelle loi sur l'asile est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2019. Depuis, les demandes d'asile font l'objet d'une procédure accélérée. L'ACS a été, dès le début, représentée au sein du groupe de travail «Restructuration du domaine de l'asile» (GTRA) ainsi que dans le comité tripartite, et a ainsi pu faire part des souhaits des communes et défendre leurs intérêts dans la mise en œuvre de la réforme. L'ACS a dès le départ soutenu les objectifs fondamentaux de la restructuration et s'est toujours prononcée pour des procédures accélérées dans les centres fédéraux, mais a aussi exigé que les communes concernées soient entendues. L'avenir montrera quels effets la réforme de l'asile aura à l'échelle fédérale, cantonale et communale. L'ACS reste représentée au sein du GTRA afin d'accompagner la mise en œuvre de la loi sur l'asile révisée.

L'ACS a pris position l'année dernière sur la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI). Elle a apporté son soutien aux adaptations du statut des étrangers admis à titre provisoire, notamment en lien avec le changement de canton, car elles améliorent les conditions-cadres pour l'intégration sur le marché du travail des personnes admises à titre provisoire. L'indépendance financière des personnes concernées est renforcée et la dépendance par rapport à l'aide sociale est réduite. L'ACS aurait toutefois souhaité que le statut d'«admission provisoire» reçoive une nouvelle dénomination, l'actuelle étant trompeuse.

Santé

Le nouveau régime de financement des soins entré en vigueur en 2011 a globalement provoqué une augmentation massive des charges pour les communes. Depuis des années, la croissance des coûts dans le domaine des soins se fait sur le dos des pouvoirs publics, car les autres contributions (celles des assureurs maladie et des privés) sont

plafonnées. Les jugements des tribunaux sur les coûts du matériel de soins ont encore aggravé cette situation. Dans de nombreux endroits, des moyens financiers ont dû être débloqués en urgence pour éviter des lacunes dans l'approvisionnement. Au début de 2019, l'ACS a, au sein d'une large alliance avec les cantons, les villes et les fournisseurs de prestations, lancé un appel urgent à l'adresse du Conseil fédéral et du Parlement fédéral, leur demandant de procéder à des adaptations nécessaires du système des soins et à mettre davantage les assureurs face à leurs responsabilités. Elle a notamment exigé que l'ancien remboursement du matériel de soins qui a fait ses preuves dans la pratique soit à nouveau possible et que le Conseil fédéral procède à l'adaptation qui s'impose depuis longtemps des participations des assureurs maladie aux soins. Grâce entre autres à l'engagement opiniâtre de l'ACS, un changement d'orientation décisif a finalement pu être opéré l'été dernier: le remboursement des coûts du matériel de soins sera à nouveau exclusivement pris en charge par les assureurs maladie. Les communes sont ainsi déchargées. Parallèlement, l'ACS a poursuivi son dialogue sur les soins coordonnés avec l'Office fédéral de la santé publique, les directeurs cantonaux de la santé et d'autres acteurs des soins médicaux de base, et a publié la brochure «Facteurs de succès pour la mise sur pied de modèles de soins intégrés» (voir «Succès», page 6).

40

Diplômé-es

Formation

Le manque de personnel qualifié est un thème qui gagne en importance. Dans les régions rurales et périphériques, les communes ont de plus en plus de peine à pourvoir les postes vacants. Dans le but d'aider les communes et leur personnel administratif à assumer leurs tâches professionnelles, l'ACS s'engage depuis de nombreuses années en faveur d'offres de formation et de formation continue axées sur la pratique. Des employés des administrations communales ayant effectué un apprentissage de commerce et au bénéfice d'une pratique de deux ans dans une administration communale peuvent depuis 2018 suivre des cours de préparation au brevet fédéral de spécialiste en administration publique. Cette offre fait suite à une initiative de l'ACS. 40 diplômé-es ont terminé avec succès leur formation en 2019. Les examens professionnels fédéraux viennent clore les cours de préparation modulaires dans diverses institutions de formation. Dans le domaine des commandes publiques, l'ACS, ensemble avec les services



d'achat centraux de la Confédération, des cantons et d'autres organisations, est en train de permettre aux communes d'avoir accès à une offre attrayante en matière de formation continue. En 2019, une étape importante a été franchie grâce à l'approbation du règlement d'examen par l'office fédéral compétent. Des premiers cours de préparation seront probablement offerts dès 2020. Les premiers examens fédéraux sont prévus en 2021 avec l'entrée en vigueur de la révision du droit des marchés publics.

205
Tweets

PC

Social

En mars 2019, le Conseil national et le Conseil des Etats ont procédé aux votations finales sur la réforme des prestations complémentaires (PC). La réforme entend freiner la croissance des coûts des PC, réduire les fausses incitations et améliorer l'utilisation de la fortune personnelle pour la prévoyance vieillesse. L'ACS a jugé que l'ensemble du paquet accepté par le Parlement était globalement équilibré. Les exigences des communes ont pour la plupart été satisfaites. Le Parlement a ainsi renoncé à l'introduction d'une durée minimale de cotisation de l'AVS de dix ans pour l'obtention des PC. A côté du relèvement qui se faisait attendre depuis longtemps des montants maximaux pris en compte au titre du loyer (les bénéficiaires de PC reçoivent davantage d'argent pour payer leur loyer), des mesures importantes ont été prises pour endiguer les coûts. Les communes sont fortement touchées par l'évolution des coûts des PC et financent une part importante de ces dernières. L'ACS s'est engagée au niveau fédéral pour maintenir le mode de financement partagé avec une participation notable de la Confédération et pour empêcher des transferts de coûts sur les communes. Durant l'année sous revue, un dialogue a été initié avec l'Union patronale suisse, l'Office fédéral des assurances sociales, les cantons, les villes et les communes dans le but de prendre ensemble des mesures permettant de mieux concilier famille et profession ainsi qu'au niveau préscolaire. L'ACS est représentée par la membre du Comité et conseillère nationale Priska Seiler Graf. En automne 2019, cette alliance a envoyé un courrier à la Conférence des directeurs et directrices cantonaux de l'instruction publique, ainsi qu'à celles de la santé et des affaires sociales avec la recommandation d'examiner un nouvel ancrage institutionnel des directives actuelles pour une collaboration intercantonale cohérente et coordonnée en matière d'encouragement précoce.

Communication

Au cours de l'année sous revue, la communication de l'ACS a été entièrement placée sous le signe de l'«Année du travail de milice». Le site bien visité de la campagne milizsystem.ch (systemedemilice.ch/sistemadimiliza.ch) a été constamment développé, le volume du travail médiatique actif et réactif a encore augmenté par rapport à l'année précédente (voir chapitre «Travail médiatique», page 9), ainsi que les activités et les interactions sur Twitter. Le hashtag #JahrderMilizarbeit a été intensément utilisé et a fortement contribué à un débat plus large sur le système de milice et son développement. L'ACS a diffusé 7 communiqués de presse et 19 newsletters. Elle a donné des informations sur ses activités, prises de position et points de vue sur 20 pages dans «Commune Suisse» et envoyé 205 tweets. Actuellement, 1243 personnes suivent le compte Twitter @CH_Gemeinden, soit plus de 200 followers de plus qu'à la fin 2018.

Sur la base des conclusions de son sondage (voir rapport annuel 2018), l'ACS a élargi la liste des destinataires de sa newsletter. En plus des administrations communales, toutes les présidentes et tous les présidents de commune reçoivent également une à deux fois par mois des nouvelles de l'association par e-mail. Les mesures pour améliorer la communication en ligne ont porté leurs fruits: le taux de consultation de la newsletter adressée aux présidentes et présidents de commune a atteint environ 40% dans les trois régions linguistiques, le nombre des désabonnements est resté inférieur à 10. A titre de comparaison, le taux de consultation d'une newsletter se monte en moyenne à 25% et à 30% environ pour les associations et ONG. L'élargissement de la liste des destinataires a aussi conduit à ce que d'autres membres des exécutifs s'abonnent. L'ACS a également mis en place en 2019 de nombreux partenariats et parrainages médiatiques qui profitent aux membres, tels que des réductions sur les frais de participation à des conférences.



Participation

Le projet «in comune» de l'ACS vise à augmenter la participation sociale et politique de la population à l'échelon communal. Il s'agit de faciliter la participation de tous les groupes de population à la vie de la commune, également les personnes qui ne peuvent pas participer dans le sens traditionnel du terme, par exemple les enfants et les jeunes ou les étrangers. Le site Internet in-comune.ch, un pilier central du projet, a été doté de nouvelles rubriques thématiques en 2019. La fixation de priorités – on a mis l'accent jusqu'ici sur les thèmes de la participation des étrangers et de la participation numérique – permet d'approfondir les thèmes et d'encourager le débat.

Pendant l'année sous revue, de nouveaux projets participatifs centrés sur les besoins des communes concernées ont été élaborés dans les communes tests de Chippis (VS) et Mendrisio (TI). L'accent est mis dans les deux communes sur la participation des enfants et des jeunes. La mise en œuvre des projets dans les communes tests a commencé en 2019. A Chippis, deux cabines téléphoniques ont notamment été transformées en une «boîte à livres» et une «boîte à jeux». A Mendrisio, un projet artistique a été mis en œuvre dans le centre de jeunesse. Dans une vidéo autoportrait, des enfants et des jeunes présentent diverses zones du Mendrisiotto et montrent ainsi comment ils vivent dans l'espace public et le perçoivent.



LAT

Développement territorial

En 2013, le peuple suisse a accepté à une large majorité la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). La Confédération, les cantons et les communes sont désormais tenus d'utiliser leurs ressources territoriales de manière durable et respectueuse. Les communes en particulier ne ressentent souvent qu'aujourd'hui les conséquences concrètes de ces changements de la LAT, notamment en ce qui concerne les thématiques de la «densification vers l'intérieur» et de la «réduction des zones à bâtir». La date du 1^{er} mai 2019 a pendant cinq ans fait l'effet d'une épée de Damoclès pour les cantons et les communes. C'est le délai qui leur a été donné après l'approbation de la révision de la LAT pour réduire leurs zones à bâtir, adapter leurs plans directeurs et introduire une réglementation sur la taxation des plus-values découlant du classement de terrains en zone à bâtir. La moitié des cantons n'ont pas rempli cette obligation dans les délais. La Confédération a ainsi décidé de geler à partir de mai 2019 les classements en zone à bâtir dans cinq cantons, les communes de ces cantons étant touchées en priorité par cette décision fédérale. Les processus liés à l'aménagement du territoire sont des projets politiques compliqués pour les communes et impliquent de nombreux défis. Du fait de cette situation, une nouvelle révision de la LAT centrée sur la construction hors de la zone à bâtir a été fortement controversée au sein de l'ACS. Au début des débats parlementaires sur la LAT 2, les communes se sont déclarées favorables, tout comme les cantons, à une entrée en matière sur le projet, afin de lancer la discussion politique. Le Parlement a ensuite imposé un arrêt forcé à cette deuxième révision et a renvoyé le projet au Conseil fédéral. Ce blocage du Parlement répond à l'attitude fondamentalement critique de l'ACS. La mise en œuvre la LAT 1 est en cours dans les communes et représente toujours un gros défi.



«Commune Suisse»

Au cours de l'«Année du travail de milice», «Commune Suisse» a accompagné de manière étroite cette thématique prioritaire de l'association, par le biais, d'une part, d'une série au graphisme particulier de portraits de présidentes et présidents de commune de toute la Suisse, et, d'autre part, avec deux éditions consacrées à la politique de milice. L'objectif était de donner un visage à l'engagement au niveau communal et en même temps d'illustrer la très grande diversité avec laquelle les mandats de milice sont organisés, incarnés et honorés. La rédaction de «Commune Suisse» a réussi à respecter un équilibre entre les régions et entre hommes et femmes. A côté du travail dans «Commune Suisse», la rédaction a également assumé l'élaboration du contenu et la conception graphique de la brochure «Votre commune, votre chez-vous» en trois langues. Sponsorisée par la banque Raiffeisen et soutenue par la Fondation ACS, la brochure a été fournie, gratuitement et dans la quantité d'exemplaires souhaitée, aux communes ayant participé à la «Journée portes ouvertes» les 30 et 31 août. Une version électronique est disponible sur www.systemedemilice.ch.

Durant l'année sous revue, l'éventail des autres thèmes prioritaires est allé de la numérisation des prestations de l'administration et des autorités à la promotion économique en passant par la communication, les infrastructures, la collaboration et les mesures contre le changement climatique. Dans le domaine de la promotion économique, «Commune Suisse» a réalisé un sondage révélateur sur les actions entreprises pour lutter contre l'exode des habitants et en attirer de nouveaux. Un point fort a également été consacré à l'aménagement du territoire, un thème qui préoccupe de nombreuses communes et qui a fait l'objet de premiers arrêts retentissants du Tribunal fédéral. Le thème «tabou» de la mort a par ailleurs aussi été abordé.

Environnement et énergie

La protection de l'environnement a une grande importance pour les communes. En tant qu'autorité chargée de la planification et des autorisations, elles assument un rôle essentiel dans l'application de la législation environnementale. Elles sont aussi souvent la première entité à laquelle s'adresse la population pour des questions liées à l'environnement. C'est pourquoi l'ACS s'est engagée avec des organisations partenaires pour que les communes soient soutenues dans cette mission par une large palette d'offres de formation. Dans sa prise de position sur la loi sur la protection de l'environnement, elle a salué l'ancrage dans la loi des mesures de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, mais a estimé que le projet n'était pas réalisable dans la pratique. L'ACS a par ailleurs pris position sur la révision de l'ordonnance sur les déchets. En vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019, les critères relatifs aux compétences en matière de déchets combustibles provenant des entreprises n'ont, selon elle, pas fait leur preuve et augmentent considérablement la bureaucratie pour les villes et les communes. L'ACS a proposé de tenir compte du nombre de postes à plein temps d'une entreprise sise sur le territoire communal pour déterminer si elle fait ou non partie d'un monopole. Les filiales d'entreprises pourraient ainsi à nouveau utiliser des sacs à poubelle taxés délivrés par les villes et les communes. Les entreprises qui gèrent les déchets d'une manière uniforme à l'échelle du groupe et qui comptent plus de 250 équivalents plein temps devraient néanmoins être autorisées à se charger elles-mêmes de l'élimination des déchets. L'ACS s'est enfin prononcée sur divers projets dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'encouragement énergétique. Dans sa prise de position sur la stratégie du programme Suisse-Energie pour la période 2021-2030, elle a demandé qu'une importance spécifique soit accordée aux communes et aux villes et que la collaboration avec elles soit renforcée.



Transports

CarPostal Suisse SA a indûment encaissé pendant des années des subventions de la part des cantons et des communes. Le « scandale CarPostal » a été révélé en 2018. A côté du volet pénal, l'entreprise de La Poste s'est déclarée prête à rembourser l'ensemble des montants aux pouvoirs publics. Avec les cantons et en accord avec la Confédération et La Poste Suisse, il a été convenu que les fonds devaient être entièrement versés sans procédure judiciaire aux communes par le biais des cantons. L'ACS a soutenu cette approche. L'argent dû a ainsi été rapidement rétro-cédé. Les remboursements ont été effectués en 2019. Durant l'année sous revue, les gros projets financiers liés à la route et au rail ont été au premier plan. De nouveaux crédits ont été accordés dans le cadre du programme en faveur des agglomérations. Le Parlement fédéral s'est montré généreux en cette année électorale et a donné suite à presque tous les projets présentés; dans les détails, il est même allé plus loin. Du point de vue des communes, les questions de détail étaient prioritaires. En matière de trafic ferroviaire, il était ainsi important que des projets comme l'arrêt Thoune-Nord (voir « Succès, page 6) ou la voie de dépassement à Siebnen-Wangen (SZ) soient intégrés dans les grands programmes de construction. Dans le cadre du programme d'agglomération, l'ACS s'est engagée avec succès en faveur de la région de Delémont. Dans une première étape, cette dernière avait été exclue du programme et elle en fait maintenant à nouveau partie. Les projets qui sont en apparence plus petits ont justement une grande importance pour les régions concernées, afin d'accélérer le développement dans le domaine des transports et des infrastructures.

Cyberadministration

Lorsque des habitantes et des habitants en Suisse ont un contact direct avec des autorités, il s'agit le plus souvent d'autorités communales. Les prestations numériques de l'administration respectivement la cyberadministration ont de ce fait beaucoup de potentiel notamment dans les communes. Les citoyennes et les citoyens attendent, d'une part, toujours plus de prestations digitales de la part de l'économie et de l'Etat. Les entreprises demandent, d'autres part, elles aussi une administration efficace et davantage de services numériques de la part de l'Etat. Pour répondre à ces exigences, il est important de se concentrer sur des domaines qui affichent des activités de masse. La force de la numérisation réside notamment dans les cantons et avec les communes. Un renforcement du pilotage par la Confédération doit encourager cette dynamique et non la limiter. Sur mandat de la Confédération et des cantons, un groupe de travail s'est consacré pendant la première moitié de 2019 à l'optimisation du pilotage de l'administration numérique, respectivement la cyberadministration. L'ACS a participé à ce processus et a soutenu l'idée de fixer des standards contraignants pour les projets concrets de cyberadministration. Durant l'année sous revue, la nouvelle stratégie suisse de cyberadministration 2020-2023 a été adoptée. L'ACS continue ainsi à avoir un accès exclusif au pilotage commun au niveau fédéral et veille à ce que les préoccupations des communes soient prises en compte dans les projets de cyberadministration.



Photo: Philippe Gasser, Citec



PROCÉDURES DE CONSULTATION

Pendant l'année de référence, l'ACS a pris position sur les affaires suivantes:

Transports

- Réforme du transport régional de voyageurs (Modification de la Loi sur le transport de voyageurs)
- Loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises
- Ordonnance du DETEC concernant le programme en faveur du trafic d'agglomération (OPTA)
- Modifications des règles de la circulation routière et des règles de la signalisation
- Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire. Étape d'aménagement 2035, Audition CTT Conseil des Etats, 31 janvier 2019



Environnement

- Recommandation SSIGE W10033
- Modification de la loi sur la protection de l'environnement (mesures contre les organismes exotiques envahissants)
- Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2020 – ordonnance sur les déchets (OLED)

Santé publique

- Révision totale de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT)
- Initiative parlementaire – contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers – Loi fédérale relative à l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers

Énergie

- Stratégie du programme SuisseEnergie 2021–2030
- Révision de l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE), de l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR) et de l'ordonnance sur l'énergie (OEne)
- Initiative parlementaire «Développement de la production d'électricité d'origine hydraulique. Revoir la situation de référence des études d'impact»

Divers domaines

- Loi fédérale sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques (LSAdr)
- Rapport sur la vision, la stratégie et le concept du cadastre des conduites Suisse (CCCH)
- Message culture 2021–2024
- Révision totale de l'ordonnance sur la garantie de l'approvisionnement en eau potable en temps de crise (OAEC)

Les prises de position de l'ACS sont disponibles sous www.tinyurl.com/positions-acs

Aménagement du territoire

- Conception «Paysage Suisse» (CPS)
- Plan sectoriel des surfaces d'assolement (SDA)
- Politique agricole à partir de 2022
- Révision totale de l'ordonnance concernant l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS)
- LAT2, Audition CEATE Conseil national, 8 avril 2019

Affaires sociales

- Initiative parlementaire «Egalité des chances dès la naissance»
- Loi fédérale sur la prestation transitoire pour les chômeurs âgés
- Modification de l'ordonnance sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (OPC-AVS/AI). Dispositions d'application de la réforme des PC
- Modification de la loi sur l'assurance vieillesse et survivants (utilisation systématique du numéro AVS par les autorités)

Impôts

- Initiative parlementaire «Imposition du logement. Changement de système»

Cyberadministration

- Stratégie suisse de cyberadministration 2020–2023
- Modification de la Loi fédérale sur les droits politiques (passage de la phase d'essai à la mise en exploitation du vote électronique)

Protection de la population

- Révision totale de l'ordonnance sur la protection de la population et sur la protection civile

Asile/Étrangers/Intégration

- Modification de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI): restriction des voyages à l'étranger et modification du statut de l'admission provisoire
- Initiative parlementaire «Regroupement familial. Même régime pour les personnes à protéger et les personnes admises à titre provisoire»
- Remplacement des titres de séjour sur support papier par des titres au format carte de crédit



ORGANES DE L'ASSOCIATION

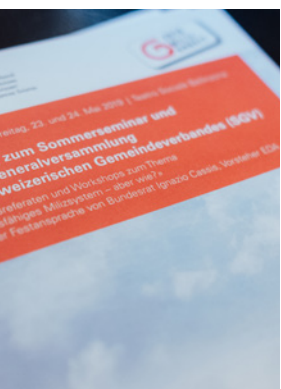
Assemblée générale

Conformément à l'«Année du travail de milice», le système de milice a également été au centre de l'attention lors de l'Assemblée générale de l'ACS du 24 mai 2019 à Bellinzzone. Dans son discours, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a couvert l'ACS de louanges: «Il nous faut des débats sur la valeur du système de milice. C'est pourquoi je félicite l'Association des Communes Suisses d'avoir proclamé 2019 «Année du travail de milice». De même il est utile qu'elle l'organise avec un grand nombre de partenaires, car l'avenir du système de milice nous concerne tous. Et, tous, nous pouvons agir pour le défendre: école, économie, science, médias, politique.» La Suisse possède, avec le système de milice, une institution unique, a ajouté Ignazio Cassis. «Celle-ci renforce la volonté de compromis et l'esprit de consensus tout en limitant la bureaucratie.» Sans système de milice, le fédéralisme et la subsidiarité seraient remis en question. Ce sont ces principes qui permettent aux décisions d'être prises à l'échelon étatique le plus bas, dans la plus petite unité, c'est-à-dire le plus près possible des citoyennes et des citoyens. «Des communes fortes

sont très importantes pour la Suisse. Pour être fortes, elles ont besoin d'autonomie et de liberté», a ajouté le ministre des affaires étrangères.

Avant le discours du Conseiller fédéral Ignazio Cassis, dans la partie statutaire de l'Assemblée générale, les délégués avaient élu au Comité de l'ACS Carmelia Maissen, présidente de la commune d'Ilanz et membre du Grand Conseil du canton des Grisons, pour combler le vide laissé par le départ de Daniel Albertin. Les délégués ont en outre approuvé une augmentation des cotisations de 20% à partir de 2020, qui compensera le déficit structurel annuel de l'association. Par ailleurs, l'association se propose, par d'autres mesures opérationnelles, de réalimenter ses réserves financières qui étaient en baisse ces dernières années. Les délégués ont également approuvé les autres objets statutaires: rapport annuel 2018, comptes annuels 2018 et décharge donnée au Comité.

Informations:
www.tinyurl.com/ag-acs-2019





Lors de l'Assemblée générale, Carmelia Maissen a été élue au Comité de l'ACS.

Comité

Président

Hannes Germann, conseiller aux États, Opfertshofen (SH)

Vice-présidence

Helene Spiess, maire, Buochs (NW)

Gustave Muheim, syndic, Belmont-sur-Lausanne (VD)

Comité

Beat Bucheli, maire, Werthenstein (LU)

Carmelia Maissen, membre du Grand Conseil, présidente de la commune, Illanz/Glion (GR), dès mai 2019

Riccardo Calastri, ex sindaco, Sementina (TI)

Renate Gautschy, membre du Grand Conseil, maire, Gontenschwil (AG)

Dr. Rudolf Grüninger, Bâle

Beat Tinner, membre du Grand Conseil, maire, Wartau (SG)

Daniel Albertin, membre du Grand Conseil, président de la commune, Albula/Alvra (GR), jusqu'en mai 2019

Damien Chappuis, maire, Delémont (JU)

Jean-Michel Karr, conseiller administratif, Chêne-Bougeries (GE)

Jörg Kündig, prés. de la commune/prés. GPVZH, conseiller cantonal, Gossau (ZH)

Jürg Marti, président de la commune, Steffisburg (BE)

Priska Seiler Graf, conseillère nationale, conseillère municipale Kloten (ZH)

Roberta Pantani Tettamanti, vicesindaco, Chiasso (TI)

Stéphane Coppey, président FCV, président de la ville, Monthey (VS)

Bureau

Christoph Niederberger, directeur

Claudia Hametner, directrice suppléante, responsable secteurs politique d'éducation, de santé, d'intégration et sociale

Magdalena Meyer-Wiesmann, responsable de projet secteurs politique d'aménagement du territoire, de transport, d'environnement et d'énergie, jusqu'en décembre 2019

Andreas Müller, public affairs/responsable de projet «Année du travail de milice»

Anna Panzeri, responsable de projet secteurs politique d'asile, de participation et d'économie

Christine Schmied, administration, jusqu'en avril 2019

Fabiola Kummer, responsable administration et comptabilité, dès juin 2019

Denise Lachat, rédactrice en chef «Commune Suisse»

Martina Rieben, maquettiste «Commune Suisse»

Philippe Blatter, responsable communication de l'association

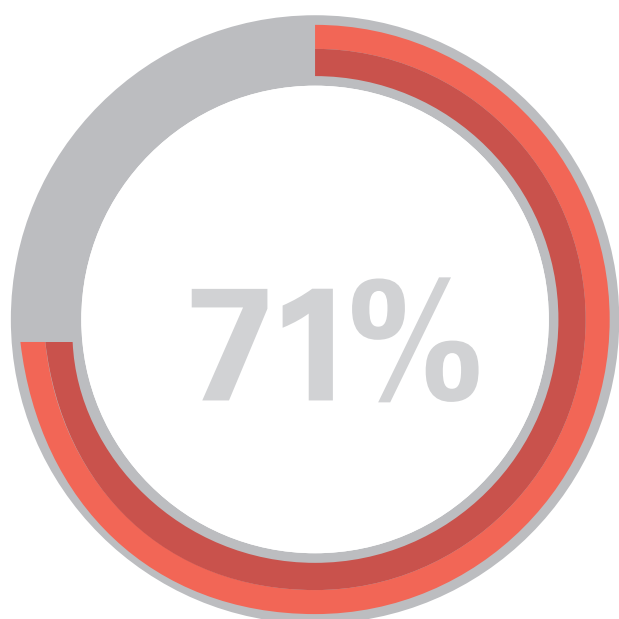
Nathalie Eggenberg, stagiaire (projet «in comune»), jusqu'en septembre 2019

Luisa Tringale, stagiaire (projet «in comune»), dès octobre 2019

Isidora Bugar, administration, de mars à août 2019

Organe de révision

Fiduciaire Probitas SA, Bienne (BE)



Nous sommes heureux que la commune suivante soit devenue membre de l'ACS en 2019:

Unterlunkhofen (AG)

Membres (1.1.2020)

Canton	Nombre de communes	Nombre de membres	Quota de membres
AG	210	154	73%
AI	6	5	83%
AR	20	19	95%
BE	341	248	73%
BL	86	69	80%
BS	3	2	67%
FR	133	95	71%
GE	45	32	71%
GL	3	3	100%
GR	105	78	74%
JU	54	22	41%
LU	82	50	61%
NE	31	16	52%
NW	11	11	100%
OW	7	7	100%
SG	77	66	86%
SH	26	24	92%
SO	109	99	91%
SZ	30	21	70%
TG	80	80	100%
TI	115	93	81%
UR	20	15	75%
VD	309	107	35%
VS	126	117	93%
ZG	11	8	73%
ZH	162	125	77%
Total	2202	1566	71%

Pendant l'année sous référence, le nombre des communes suisses a diminué de 2212 à 2202 à cause des fusions de communes. Le nombre de membres a diminué de 1584 à 1566, le quota de membres est de 71%.

Fondation ACS

La Fondation pour la promotion de l'Association des Communes Suisses a pour objectif de renforcer, respectivement de promouvoir les communes en Suisse et de faire connaître leur importance, leurs tâches et objectifs. Une somme de 50 000 francs est à disposition par an pour le financement de projets. Pendant l'année sous revue, le conseil de fondation a eu à traiter deux projets présentés. L'un concernait l'«Année du travail de milice». C'est dans ce cadre qu'a eu lieu en août une «Journée portes ouvertes» dans certaines communes. Pour cet événement, l'ACS a réalisé la brochure «Votre commune, votre chez-vous» et l'a mise à disposition des communes intéressées dans le nombre d'exemplaires souhaité. La brochure a pu être distribuée lors de la «Journée portes ouvertes» ou à d'autres occasions, lors de l'accueil de nouveaux résidents par exemple. «Votre commune, votre chez-vous» s'adresse aux adultes et donne, sous une forme concentrée, un aperçu des prestations proposées par les communes ainsi

que des possibilités d'un engagement au niveau communal. De brefs portraits de municipales et de municipaux ainsi que celui d'une pompière ont pour objectif de motiver un nombre aussi élevé que possible de personnes à s'engager dans une fonction de milice.

Le deuxième projet concerne «Innotour», un instrument d'encouragement du Secrétariat d'Etat à l'économie. Grâce à «Innotour», des projets touristiques novateurs sont soutenus financièrement. Le projet de l'ACS intègre trois destinations touristiques dans les cantons des Grisons, de Berne et du Valais et est soutenu par les communes, les organisations régionales et les représentants de l'économie concernés. Au niveau du contenu, le projet est appuyé par une entreprise privée de conseil et un institut de l'Université de Berne. Concrètement, il s'agit de renforcer le tourisme dans les régions de Prättigau/Klosters, de Gstaad et d'Aletsch. L'accent est mis sur le potentiel existant, une collaboration renforcée et l'innovation/la numérisation.





COMPTES ANNUELS

Comptes 2019 et budget 2020

	BUDGET 2020	COMPTES 2019	BUDGET 2019	COMPTES 2018
Revenus d'exploitation	1'818'800	1'798'375.79	1'672'570	1'612'705.00
Revenus du Secrétariat général	1'426'300	1'302'597.14	1'207'070	1'166'688.00
Cotisations des membres	1'267'300	1'066'900.00	1'063'070	1'053'400.00
Vente d'adresses	30'000	53'254.64	30'000	34'577.00
Revenus des prestations	1'000	1'271.27	1'000	398.00
Brochures / imprimés séparés	0	0.00	0	0.00
Revenus des séminaires (y c. contribution à l'AG)	0	0.00	0	0.00
Revenus Suisse Public (Bernexpo)	60'000	90'000.00	30'000	0.00
Revenus de la salle de séances et des parkings	3'000	6'574.98	3'000	2'253.00
Contribution du partenaire Postfinance	15'000	27'855.15	30'000	30'000.00
Programme Comulux	0	0.00	0	0.00
Programme "in commune"	30'000	40'000.00	30'000	18'091.00
Revenus des autres prestations	20'000	16'741.10	20'000	27'969.00
Revenus des commissions	105'000	210'377.93	178'000	166'046.00
Commission	0	0.00	0	-13'000.00
Commission VISANA	100'000	202'178.90	170'000	179'046.00
Ppartenariats	5'000	8'199.03	8'000	0.00
Autres revenus	5'500	3'787.40	5'500	30'237.00
Revenus divers	5'500	3'787.40	5'500	30'237.00
Revenu du magazine	282'000	281'613.32	282'000	249'734.00
Ventes d'abonnements	20'000	15'999.22	20'000	16'858.00
Annonces	250'000	256'964.10	250'000	227'186.00
Annonces diverses / annexes	12'000	8'650.00	12'000	5'690.00
Charges d'exploitation	-1'931'200	-1'941'193.06	-1'971'500	-1'968'549.40
Charges de personnel	-1'112'000	-1'130'791.35	-1'124'000	-1'180'191.00
Salaires	-950'000	-955'154.25	-950'000	-1'013'030.00
Prestations d'assurances sociales	0	0.00	0	0.00
AVS/AI/PC/AC	-71'000	-77'885.10	-77'000	-75'102.00
Institution de prévoyance	-72'000	-77'109.90	-78'000	-75'006.00
Assurance-accidents et indemnités journalières	-17'000	-13'744.90	-17'000	-11'826.00
Conseil RH	0	0.00	0	0.00
Formation et formation continue	0	-939.50	0	0.00
Autres charges de personnel	-2'000	-5'957.70	-2'000	-5'227.00
Charges du magazine	-278'000	-271'472.05	-278'000	-282'994.00
Honoraires / traductions / frais	-80'000	-75'893.35	-80'000	-80'666.00
Frais d'impression	-160'000	-150'867.35	-160'000	-159'990.00
Frais de port	-25'000	-25'992.10	-25'000	-22'796.00
Newsletter	0	0.00	0	-480.00
Autres charges du magazine	-3'000	-3'046.90	-3'000	-1'940.00
Travail d'information / de communication	-10'000	-15'672.35	-10'000	-17'122.00
Autres charges d'exploitation	-541'200	-538'929.66	-569'500	-505'364.40
Locations tierces	-88'000	-88'020.00	-88'000	-87'749.00
Nettoyage, matériel auxiliaire	-500	-385.65	-500	-206.00
Amortissements immobilier	-1'000	0.00	-1'000	0.00
Amortissements sur mobilier/machines de bureau	-3'000	-2'411.50	-3'000	-2'018.00
Amortissements informatique	-73'700	-51'779.00	-50'000	-59'331.00
Assurances des biens	-1'500	-1'047.20	-1'500	-1'955.00
Electricité, eau, ordures	-2'000	-1'237.30	-2'000	-1'413.00
Matériel de bureau, imprimés	-3'500	-4'022.85	-3'500	-5'072.00
Photocopieuse	-3'500	-2'617.70	-3'500	-3'286.00
Journaux, revues, ouvrages spécialisés	-1'500	-1'481.95	-1'500	-1'455.00
Frais télécommunication	-5'000	-5'001.05	-5'000	-5'432.00
Frais de port	-3'000	-4'358.45	-3'000	-2'015.00
Cotisations de membre à des tiers	-7'500	-14'380.00	-10'000	-13'412.00
Cotisation CT	-75'000	-70'000.00	-75'000	0.00
Cotisation CII nationale	-7'500	-7'500.00	-7'500	0.00
Charges comptabilité	-15'000	-25'312.40	-20'000	-9'165.40
Indemnisation de traductions	-30'000	-7'496.55	-30'000	-28'119.00
Honoraires collaborateurs externes	-60'000	-122'412.80	-120'000	-82'470.00
Indemnités Comité/commissions	-40'000	-35'400.00	-60'000	-32'575.00

	BUDGET 2020	COMPTES 2019	BUDGET 2019	COMPTES 2018
Charges AG	-35'000	-19'772.80	-10'000	-36'321.00
Charges organe de révision	-5'000	-3'894.00	-3'500	-3'536.00
Frais Comité/commissions	-10'000	-8'987.10	-10'000	-10'876.00
Charges Fondation ACS	-1'000	-531.40	-5'000	-431.00
Autres charges Comité	-5'000	-3'142.70	-5'000	-1'762.00
Autres charges administratives	-2'000	-3'615.50	-2'000	-4'431.00
Mesures de marketing	-2'000	-73.70	-2'000	0.00
Séminaires/projets	-10'000	-6'160.84	-10'000	-71'681.00
Internet	0	-10'196.65	-2'000	-1'331.00
Charges Suisse Public	-35'000	-529.00	0	0.00
Frais secrétariat	-15'000	-11'237.45	-18'000	-15'317.00
Correction impôt préalable	-17'000	-25'924.12	-17'000	-24'005.00
Résultat financier, amortissements, charges / revenus hors exploitation, charges / revenus extraordinaires	-112'400	-142'817.27	-298'930	-355'844.40
Amortissements sur immobilisations	-5'000	0.00	-5'000	-3'342.00
Amortissements sur mobilier/machines/informatique	-5'000	0.00	-5'000	-3'342.00
Charges et revenus financiers	3'500	38'968.89	4'500	-12'464.00
Charges d'intérêts / frais bancaires	-2'500	-2'525.25	-1'500	-21'983.00
Revenus des avoirs en banque/placements	6'000	5'262.14	6'000	4'838.00
Gains de cours des placements financiers	0	36'232.00	0	4'681.00
Charges / revenus hors exploitation	0	0.00	0	16'407.00
Projets cofinancés	0	124'535.57	100'000	0.00
Projets	130'000	-161'105.55	-110'000	0.00
Sponsoring	-130'000	285'641.12	210'000	0.00
Charges / revenus extraordinaires	0	-14'187.60	0	0.00
Produit extraordinaire	0	-14'187.60	0	0.00
Prélèvement sur provisions	0	0.00	0	0.00
Bénéfice annuel / perte annuelle	-113'900	6'499.61	-199'430	-355'243.40

Bilan 2019

ACTIFS	2019 en Fr.	2018 en Fr.	Différence en Fr.
Liquidités	478'510.25	222'560.76	255'949.49
Créances résultant de livraisons et de prestations	20'802.85	188'423.70	-167'620.85
Créances à court terme à l'égard d'organes étatiques	1'609.30	2'971.60	-1'362.30
Comptes de régularisation actifs	32'583.95	35'620.55	-3'036.60
Actifs circulants	533'506.35	449'576.61	83'929.74
Immobilisations financières	488'757.00	453'525.00	35'232.00
Actifs immobilisés	488'757.00	453'525.00	35'232.00
Total actifs	1'022'263.35	903'101.61	119'161.74

PASSIFS	2019 en Fr.	2018 en Fr.	Différence en Fr.
Engagements résultant de livraisons et de prestations	100'350.60	133'874.25	-33'523.65
Autres engagements à court terme	324'022.78	11'969.80	312'052.98
Comptes de régularisation passifs	2'240.00	168'107.20	-165'867.20
Fonds étrangers	426'613.38	313'951.25	112'662.13
Capital de l'association	50'000.00	50'000.00	0.00
Réserves de bénéfices volontaires	539'150.36	894'393.82	-355'243.46
Bénéfice annuel	6'499.61	-355'243.46	361'743.07
Capitaux propres	595'649.97	589'150.36	6'499.61
Total passifs	1'022'263.35	903'101.61	119'161.74



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras